

Montréal, le 14 mai 2013

Monsieur Stéphane Bédard  
Leader parlementaire du gouvernement  
Édifice Pamphile-Lemay  
1035, rue des Parlementaires  
1<sup>er</sup> étage, bureau 1.39  
Québec (Québec)

Cher collègue,

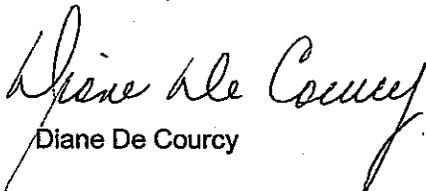
Le 28 mars 2013, était déposé à l'Assemblée nationale, au nom des citoyens et des citoyennes du Québec, l'extrait d'une pétition sur le projet de loi n<sup>o</sup> 14 modifiant la Charte de la langue française, la Charte des droits et libertés de la personne et d'autres dispositions législatives. La pétition demandait spécifiquement *un amendement à l'article 35 de la Charte de la langue française, afin que celle-ci précise que la qualité de la langue française puisse être démontrée par le biais d'aides techniques lors d'une limitation fonctionnelle découlant d'une déficience dans les secteurs tels que les établissements scolaires et de l'emploi.*

Le gouvernement du Québec est sensible aux préoccupations des citoyens à l'égard de cet important projet de loi et aux propositions qui viendront enrichir la mise en œuvre. D'ailleurs, nombreux sont les citoyens et les groupes qui ont justement contribué au dialogue avec le gouvernement dans le cadre de la Commission parlementaire tenue ce printemps. La Commission a entendu 75 des 88 personnes et organismes qui ont déposé un mémoire et quelque 4 300 personnes ont participé à la consultation en ligne. La richesse des discussions et des recommandations contribuera sans l'ombre d'un doute aux objectifs du projet de loi.

La Charte de la langue française doit être modernisée pour tenir compte des nombreux changements à l'œuvre dans la société québécoise et dans un contexte où l'usage de l'anglais s'intensifie. Il est de notre devoir d'assurer la vitalité et la pérennité du français.

Je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre,

  
Diane De Courcy

Québec  
Édifice Marie-Guyart  
3<sup>e</sup> étage, aile René-Lévesque  
1050, rue Louis-Alexandre-Taschereau  
Québec (Québec) G1R 5E6  
Téléphone : 418 644-2128  
Télécopieur : 418 528-0829

Montréal  
Édifice Gérald-Godin  
360, rue McGill, 4<sup>e</sup> étage  
Montréal (Québec) H2Y 2E9  
Téléphone : 514 873-9940  
Télécopieur : 514 864-2899